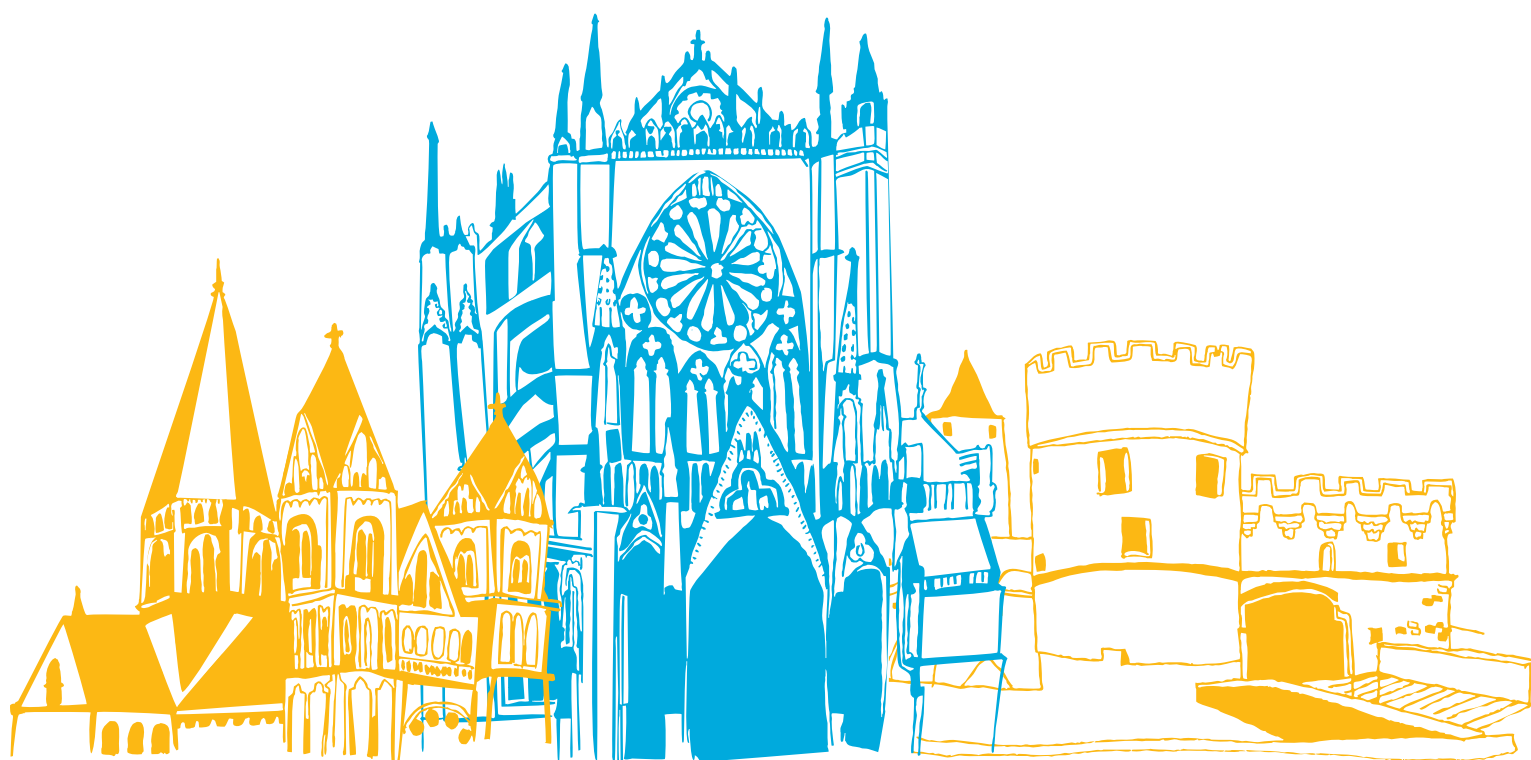


Budget Primitif de l'exercice 2011

# RAPPORT DE PRÉSENTATION



## ERRATUM

Lire dans le chapitre 3.2 page 8 :

« L'Office du Tourisme sera doté d'un budget de fonctionnement de 1.29M€ en hausse de **2.4%** pour répondre au regain d'affluence auquel il fait face actuellement, auxquels s'ajoutent 27k€ de subventions d'équipement ».

Lire dans le chapitre 6 page 16 :

« - une évolution contenue de la masse salariale, à hauteur de **+1.08%** ».

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Introduction</b> .....	<b>2</b>
1.1	Un contexte international dominé par les incertitudes .....	2
1.2	Un contexte national marqué par la rigueur et la recentralisation .....	2
1.3	Des choix clairs pour la cohésion sociale et la mise à niveau des services et des équipements.....	3
<b>2</b>	<b>Pour une gestion saine de Metz</b> .....	<b>5</b>
2.1	La gestion de l'emploi .....	5
2.2	La gestion des moyens municipaux.....	5
2.3	La gestion du patrimoine .....	5
2.4	L'adaptation à des exigences de performance .....	6
<b>3</b>	<b>Pour une ville entreprenante</b> .....	<b>7</b>
3.1	Une ville en mouvement et qui investit .....	7
3.2	Une ville qui se projette dans l'avenir .....	7
<b>4</b>	<b>Pour le service de l'intérêt général</b> .....	<b>8</b>
4.1	L'exercice de la police administrative et des compétences obligatoires .....	8
4.2	La citoyenneté et la démocratie .....	9
4.3	L'engagement écologique.....	10
<b>5</b>	<b>Pour un service du public performant</b> .....	<b>11</b>
5.1	Les services publics .....	11
5.2	La cohésion sociale.....	12
5.3	La cohésion territoriale .....	13
5.4	L'intervention au profit de tous les publics .....	14
<b>6</b>	<b>En 2011, conforter les équilibres dans un cadre budgétaire maîtrisé</b> .....	<b>16</b>
6.1	Le programme Biennuel d'Investissement, PBI.....	17
6.2	La gestion de la dette et de la trésorerie .....	17
<b>7</b>	<b>Architecture du budget principal</b> .....	<b>19</b>
7.1	La section de fonctionnement.....	19
7.2	La section d'investissement.....	23
<b>8</b>	<b>Répartition des dépenses du BP 2011 par fonction</b> .....	<b>25</b>
<b>9</b>	<b>Répartition des dépenses/recettes du BP 2011 par nature</b> .....	<b>28</b>
<b>10</b>	<b>Les Budgets Annexes</b> .....	<b>33</b>
10.1	Le Budget Annexe des Eaux.....	33
10.2	Le Budget Annexe du Camping.....	34
10.3	Le Budget Annexe des Zones .....	35
<b>11</b>	<b>Motion 1 /Motion 2</b> .....	<b>36</b>

# 1 Introduction

## 1.1 *Un contexte international dominé par les incertitudes*

### **L'attente d'un retour de croissance**

Alors que la crise tend à s'éloigner, le retour à la croissance reste difficile à déceler. La croissance mondiale est évaluée à 4% en 2010 mais tirée principalement par l'Asie. Elle est plus modeste dans la zone euro, entre 1 et 1.5%.

D'après l'OFCE, il n'existe pas de scénario de reprise durable en raison de l'absence des relais de croissance (emploi, investissement, export).

### **L'absence de véritable relance en période de crise**

Les niveaux de chômage sont élevés et la consommation des ménages s'essouffle. Les mesures d'offre des Etats Européens restent peu lisibles, en ordre dispersé et tendent à précariser davantage l'emploi.

## 1.2 *Un contexte national marqué par la rigueur et la recentralisation*

### **La persistance des déficits publics et la dépression économique**

Les objectifs de déficit du budget de l'Etat seront difficiles à atteindre : 7.8% en 2010 et 6% en 2011. La dette publique attendue fin 2010 est de 45.6Mds€ (83% du PIB). La baisse de l'investissement des entreprises devrait se poursuivre avec une évolution anticipée de -1%. Le taux de chômage devrait atteindre 10.6% à la fin de l'année prochaine.

### **Une politique de rigueur qui ne dit pas son nom**

La France a revu à la baisse ses prévisions de croissance en 2011 : après une estimation à 2.5%, la loi de finances 2011 prévoit une croissance de 2%. Les économistes jugent cette dernière correction insuffisante, car l'embellie est surtout due à la reconstitution des stocks et à la consommation aidée des ménages.

La revalorisation des bases fiscales devrait suivre une inflation anticipée de +1.5%.

Les concours financiers de l'Etat aux collectivités seront gelés en valeur (hors FCTVA et amendes). La priorité est donnée à la péréquation verticale via les Dotations de Solidarité Urbaine et Rurale qui augmentent de 6%, au détriment des moyennes et grandes communes, sans que leurs charges de centralité ne soient prises en considération.

### **Une politique nationale très restrictive**

La politique budgétaire est fortement restrictive avec des économies programmées de 1Md€ sur les dépenses locales et une réduction de 15% des dépenses de l'Etat. A ces restrictions s'ajoute une augmentation de la pression fiscale, au travers notamment de la réduction des niches fiscales, soit 11 milliards d'euros supplémentaires, correspondant à un point de prélèvements obligatoires.

Le gouvernement a décidé le blocage des salaires des fonctionnaires dont il résultera une baisse du revenu des ménages. Nous devons donc nous attendre à une croissance très faible de la consommation, et à une hausse de l'épargne de précaution.

Dans un tel contexte les collectivités territoriales verront se réduire les concours de l'Etat quand, dans le même temps, leurs compétences notamment sociales se verront davantage sollicitées. Toutes envisagent un recentrage sur leurs strictes compétences. Parallèlement, les communes subiront des baisses des concours des échelons départementaux et régionaux.

### **Une recentralisation unilatérale**

L'Etat procède à une recentralisation fiscale avec le remplacement de la taxe professionnelle par la contribution économique territoriale dont les taux sont fixés au niveau national, réduisant ainsi l'autonomie financière des collectivités. Les conséquences sur l'investissement public et les commandes aux entreprises pourraient être négatives, ainsi que sur la qualité du service public local.

En dépit de la bonne santé des finances de la Ville de Metz, ces choix nationaux auront des conséquences préjudiciables dans un contexte où l'intérêt des messins exige un rattrapage en matière d'investissement et de service.

Pour ce qui concerne l'agglomération messine, la suppression de la TP remet en question sa stratégie financière de rattrapage fiscal progressif, alors que les compétences communautaires sont encore en phase de montée en charge. En définitive, les recettes propres sont en contraction en raison de la remise en question des principes de la décentralisation (autonomie fiscale, financement croisé des projets d'intérêt général).

## ***1.3 Des choix clairs pour la cohésion sociale et la mise à niveau des services et des équipements***

Ce contexte national nous engage à adopter une stratégie à la fois volontariste et responsable :

- maintien voire développement des services publics, en particulier pour favoriser la qualité de vie et le bien-être des familles et des jeunes ;
- stabilisation en volume des moyens courants d'intervention de la collectivité, afin d'être en capacité d'absorber le « choc des recettes » évoqué plus haut ;
- effort marqué en faveur de l'investissement pour contribuer à la dynamique économique messine et régionale (58M€).

Ainsi, après deux années de dynamisation des recettes récurrentes par un rattrapage de la mobilisation fiscale (hausse des taux de TH et TF), l'effet-ciseau a été conjuré et une épargne nette de 13M€ est maintenue.

Cette dynamique sert trois priorités : la cohésion sociale, l'initiative socio-économique et le rayonnement de la ville.

### **La cohésion sociale**

Favoriser cet objectif exige des politiques municipales cohérentes d'intervention en faveur de l'accès à la culture, aux sports, aux services scolaires (actions sur les tarifs), ainsi que la gratuité de la plupart des manifestations municipales.

Mais cette priorité suppose aussi qu'une solidarité municipale s'exprime à l'égard de tous les quartiers et de tous les Messins, dans des conditions satisfaisantes de tranquillité, de propreté et de qualité de la vie.

### **L'initiative socio-économique**

Nous avons décidé d'équiper l'agglomération d'un outil adapté pour le développement économique : Metz Métropole Développement. Les acteurs industriels, de la recherche, de la coopération internationale ont été mis en réseau. Le développement de structures de formation universitaire et de mutualisation des efforts de recherche est emblématique.

Tout cela permet d'inscrire dans la continuité les partenariats avec le Sillon Lorrain, l'association Metz-Thionville-Briey, la Lorraine, l'Etat et l'Europe.

### **Le rayonnement et l'attractivité**

L'un des objectifs prioritaires est la valorisation de la ville au bénéfice de ses habitants.

Le rayonnement de Metz résulte d'un positionnement ambitieux en tant que carrefour de l'Europe et d'un haut niveau recherché dans l'art, la technologie, la création d'entreprise, le sport.

Cette cohérence nouvelle doit être poursuivie par un entraînement d'ensemble des publics et des territoires ainsi que par le maintien d'un niveau d'investissement soutenu.



Dominique GROS  
Maire de Metz

## **2 Pour une gestion rigoureuse des finances communales**

### **2.1 La gestion de l'emploi municipal**

#### **Des dépenses de personnel maîtrisées**

L'ensemble des dépenses de ressources humaines font l'objet d'un effort de maîtrise, et leur évolution reste limitée à +0.98% avec 75.3M€.

Dans le détail, l'enveloppe des charges de personnel est de 71.8M€ soit une hausse de 1.08%.

### **2.2 La gestion des moyens matériels**

#### **Les moyens généraux**

Les moyens généraux rassemblent les services qui participent à l'organisation municipale quotidienne, sans servir une compétence spécifique.

En matière d'investissement, l'énergie se distingue avec un volume de 600 k€ pour les installations de chauffage, la télégestion des chaufferies et la rénovation de groupes froids.

Parmi ces services, la dotation de fonctionnement des énergies et fluides accuse une hausse de 6.11% (éclairage public, chauffage urbain, électricité) pour un montant total de 6M€ tandis que le principal effort de fonctionnement est porté par la gestion domaniale et les moyens généraux (-13.43% à 3.57M€).

#### **Le Centre Technique Municipal**

Il voit son budget de fonctionnement réduit de 3.0% pour l'atelier bâtiments et de 2.1% pour l'atelier automobile. Les investissements de ce dernier sont significatifs, par le renouvellement rendu nécessaire du parc automobile ainsi que des engins, qui constituent l'essentiel des 433k€ d'investissements projetés.

### **2.3 La gestion du patrimoine**

#### **Entretien des équipements**

En dépit de la nécessaire maîtrise des dépenses récurrentes, la municipalité entend poursuivre ses travaux de mise à niveau de ses équipements, et cela passe par un rattrapage de son entretien, en particulier sur les bâtiments, avec 996k€ d'investissements (Dépôt Dreyfus-Dupont, locaux des Hauts de Blémont, etc.). D'importants efforts sont également entrepris concernant les études pour la rénovation des réseaux d'éclairage (1.8M€ en investissement, 980k€ en fonctionnement).

#### **Entretien et aménagement des voiries**

L'entretien régulier de la voirie représente 589k€ en fonctionnement.

En investissement, 2.5M€ sont affectés à la maintenance des voiries et des ouvrages. Les ateliers de signalisation et de régulation du trafic sont dotés de 320k€ d'investissements. Des travaux neufs seront entrepris pour 4.55M€, dont 1M€ pour des travaux induits par le projet METTIS, 670k€ pour l'aménagement de la rue des Drapiers dans le quartier de Borny, 450k€ pour l'aménagement du Boulevard de Trèves, 500k€ pour l'achèvement du secteur République.

### **Promotion du patrimoine**

Le patrimoine culturel sera doté de 272k€ (hausse de 24.1%) pour une dotation d'investissement de 2.265M€, qui comprendra 530k€ d'études et de travaux pour le lancement du projet Porte des Allemands, 300k€ pour la mise en sécurité des vitraux dans le cadre de la restauration de l'Eglise Saint-Eucaire.

En matière de patrimoine immobilier de la ville, de nombreux projets sont prévus en investissement dont la réhabilitation du bâtiment CMEGE pour 300k€ et la réfection de la grande salle du Centre République pour 57k€.

La restauration des ouvrages d'art (barrage de la Préfecture, pont Amos avec RFF) et des murs de quai se voit dotée de 280k€. La rénovation des remparts (médiévaux et Vauban) recevra 174k€ en investissement.

## **2.4 L'adaptation à des exigences de performance**

### **Optimisation des recettes**

Les tarifs municipaux font l'objet d'une progression proche du taux annuel de l'inflation qui est prévu à 1.5%. Des réflexions sont conduites pour revoir les modalités d'accès au service de restauration scolaire pour la prochaine rentrée.

De même, des évolutions tarifaires des médiathèques seront proposées dans le courant de l'année en accompagnement d'un investissement de modernisation de ses outils informatiques. Le volume des recettes résultant de ces tarifs correspond à 6.76M€.

Par ailleurs, la recherche de financement et les participations apportées aux investissements de la ville permettent d'inscrire 5.13M€ de recettes d'investissement pour la politique de la ville et 1.28M€ pour l'action culturelle.

Enfin, la gestion foncière de la ville sera génératrice de recettes, qui devraient se monter en 2011 à 6.78M€.

### **Optimisation des dépenses**

Comme présenté précédemment, les dépenses de fonctionnement pour les moyens généraux, le personnel, les services généraux sont placées sous le signe de la maîtrise. Les subventions, détaillées ci-après, s'inscrivent dans le cadre de conventionnements permettant le contrôle de l'utilisation des fonds.

En outre, la commande publique, dont le fonctionnement est doté de 1.04M€ doit contribuer à l'optimisation des dépenses dans le cadre de sa politique d'achat.

### **Optimisation de l'organisation**

L'optimisation de l'organisation des services municipaux est réalisée notamment grâce au renforcement des dispositifs de contrôle de gestion.

Parallèlement, la municipalité a corrigé la pratique des reports de crédits non engagés qu'avait soulignée la Chambre Régionale des Comptes.

La gestion pluriannuelle des investissements était problématique et la municipalité adopte la gestion en AP / CP (autorisations de programme / crédits de paiement) pour les plus grands projets, limitant ainsi les reports de crédits et augmentant la visibilité sur les opérations d'envergure et la sincérité des crédits pluriannuels comme de leur déclinaison annuelle.



## **3 Pour une ville entreprenante**

### **3.1 Une ville en mouvement et qui investit**

#### **L'aménagement urbain**

Les principaux investissements urbains concernent le Quartier de l'Amphithéâtre (rachat des infrastructures pour 4.45M€), 1.3M€ pour la place Mazelle et sa promenade haute, 870k€ pour le projet urbain de la Patrotte Metz – Nord.

Les crédits de fonctionnement de l'urbanisme s'établissent à 642k€. Ce montant s'explique par la budgétisation de la campagne de ravalement des façades (100k€), le versement de la ville à l'AGURAM (170k€), ainsi que des honoraires pour le Quartier de l'Amphithéâtre (75k€).

#### **Les grands projets d'équipement**

Le transport en commun en site propre METTIS est un projet majeur pour l'agglomération. Si son financement est aujourd'hui budgété à l'échelle communautaire, la ville de Metz en est partie prenante, compte tenu des implications fortes sur les compétences propres de la ville : réseaux d'assainissement et d'énergie, modifications des plans de déplacements urbains, signalisation, voiries, harmonisation urbanistique, plans de stationnement. Tous ces effets induits seront pris en charge par le budget de la ville (1M€), ainsi que par ses délégataires et mandataires. Par ailleurs, un fond de concours de la ville à Metz Métropole (4M€) viendra cofinancer les équipements du projet METTIS.

Les études d'accessibilité nécessaires pour la réalisation d'une plateforme multimodale au port de Metz seront entreprises par la ville, pour 80k€. Ce projet bénéficie du concours de l'Etat dans le cadre du CRSD.

### **3.2 Une ville qui se projette dans l'avenir**

#### **La culture**

La culture constitue un axe fort du projet municipal. Après une restructuration des moyens d'intervention, en particulier en matière de gouvernance des équipements et d'accompagnement des initiatives locales, nous entendons poursuivre la recherche de l'excellence culturelle mais aussi la mise à disposition de la culture pour tous.

Le budget proposé pour l'action culturelle connaîtra une augmentation de 0.5%, pour un montant de 8.42M€. La subvention de fonctionnement pour Metz en Scène est maintenue à 3.96M€, la Nuit Blanche sera revisitée avec une allocation de 215k€. L'Été du Livre se poursuivra avec un budget en hausse à 195k€. A noter cette année l'importance prise par l'accueil du festival Passages avec une dotation de 200k€. Par ailleurs, 2011 sera l'Année Straub en hommage au grand cinéaste avec 30k€ alloués et 45k€ sont budgétés pour l'accueil en résidence du metteur en scène Jacques Kraemer.

La participation au fonctionnement de l'O.N.L. augmente de 3.6% pour se porter à 1.99M€, et les subventions au monde culturel local sont maintenues à 743k€.

L'investissement se monte à 4.98M€, dont 3.70M€ à la charge de la Ville avec notamment la Salle des Musiques Actuelles (2.72M€) et la rénovation du pôle symphonique à l'Arsenal (0.6M€).

### **Le développement économique**

Notre participation volontaire au Sillon Lorrain, au Quattropôle et à Lela+ est un atout que nous entendons utiliser en cohérence avec le positionnement régional et la stratégie européenne. Ainsi 122k€ sont alloués à notre participation au Quattropôle et 40.8k€ à Lela+.

Quant aux ressources messines à valoriser, la Ville subventionne Metz Métropole Développement pour 740k€.

L'Office du Tourisme sera doté d'un budget de fonctionnement de 1.29M€ en hausse de 14% pour répondre au regain d'affluence auquel il fait face actuellement, auxquels s'ajoutent 27k€ de subventions d'équipement.

### **La participation aux réseaux de Villes**

Cette mission est globalement dotée en fonctionnement de 2.367M€, et notre participation globale aux différents organismes transfrontaliers ou nationaux se monte à 283k€. En outre, notre adhésion au Sillon Lorrain représentera 20k€, 13k€ à l'association Metz-Thionville-Briey et notre adhésion aux autres réseaux sera reconduite.

## **4 Pour le service de l'intérêt général**

### **4.1 L'exercice de la police administrative et des compétences obligatoires**

#### **La réglementation**

Les missions quotidiennes de réglementation et de gestion du domaine public mobilisent plusieurs services et disposent d'un budget de fonctionnement de 122k€. Ils sont chargés notamment de la construction d'une aire pour les gens du voyage rue Monceau à Magny. Il s'agit de nous mettre en conformité avec l'accueil que nous devons réserver à nos concitoyens, en leur donnant accès aux équipements et aux services élémentaires.

#### **La sécurité des bâtiments**

La sécurité des bâtiments est pourvue d'un crédit de fonctionnement de 294k€ et de 80k€ d'investissement, en particulier pour des travaux dans les établissements recevant du public.

#### **La tranquillité publique et la police municipale**

Parallèlement à son installation à Chambière, qui s'inscrit dans le développement d'une police de proximité et la territorialisation des équipes, le service se voit doté de 76k€ de fonctionnement, auxquels il faut ajouter la rémunération des agents.

#### **La propreté, la salubrité**

Le service de propreté urbaine dispose d'un budget de fonctionnement à hauteur de 1.01M€ et investira pour 235k€ avec en particulier la réalisation d'un point d'apport volontaire place Saint Jacques, conformément à la démarche entreprise par la municipalité d'équiper certains sites de la ville de containers enterrés.

### **Les aménagements mortuaires**

Le budget de la Ville prévoit 151k€ d'investissements pour les extensions de columbariums et les jardins du souvenir, dans les cimetières de l'Est (102k€), du Sablon (22k€), de Magny (15k€) et de Vallières (11k€).

Les travaux de rénovation dans les cimetières représenteront 149k€ dont notamment 105k€ pour le cimetière de l'Est et 32k€ pour le cimetière de Chambière.

## **4.2 La citoyenneté et la démocratie**

### **La démocratie participative et l'accueil des publics**

La promotion de la citoyenneté et la recherche d'une mobilisation des Messins représente depuis près de trois ans une constante de notre action municipale. Les crédits de fonctionnement s'établissent à 233k€ en hausse de 13.87% dans le Budget Primitif. Les principaux postes sont les actions citoyennes (55k€), le marché de concertation (50k€), le printemps des citoyens (43k€), le fonctionnement des Comités de quartier (30k€), l'opération « graine de citoyens » (25k€).

En termes d'investissements, l'effort pour l'amélioration de la qualité d'accueil et de services dans les mairies de quartier se poursuit avec un crédit d'investissement de 40k€, auquel s'ajoutent 275k€ pour le transfert de la mairie de quartier de la Patrotte-Metz nord (réaménagement de locaux existants), 100k€ pour le transfert de la mairie de quartier de Bellecroix (phase d'étude avant réalisation d'une nouvelle mairie) et 30k€ pour l'aménagement phonique de la salle des Coquelicots (Pontiffroy).

### **La vie des quartiers**

Les espaces publics et les déplacements participent également de cette vitalisation de la citoyenneté, avec 600k€ de fonctionnement pour les études, en hausse de 3.5%, et 785k€ d'investissement dont 200k€ pour la réalisation d'une zone 30 à Queuleu au nord de l'axe Maréchal-Hénot, 100k€ pour l'aménagement du Chemin sous les Vignes, et 385k€ pour divers aménagements de voirie. Enfin, l'agrément des espaces verts et des jardins améliore la vie des quartiers.

### **Des investissements dans chaque quartier**

#### **Bellecroix**

440k€ pour l'aménagement du Boulevard de Trèves, 100k€ pour le transfert de la mairie de quartier, 44k€ pour la rénovation du centre socio-culturel.

#### **Borny / Grigy**

Outre le grand projet de ville, des accompagnements d'opérations d'aménagement urbain pour 870k€, la réhabilitation du bâtiment CMEGE pour 300k€, diverses rénovations des écoles pour 310k€.

#### **Devant-Lès-Ponts**

Des investissements de voirie dans la ZAC du Sansonnet pour 300k€, des rénovations dans l'école du Château Aumiot pour 150k€, transformation en synthétique d'un demi-terrain au stade du Baron Dufour pour 130k€.

#### **Les Iles**

La restauration du chevet de l'église Saint Vincent pour 360k€, la création d'un restaurant scolaire de libre service pour 280k€, des aménagements place de la Médiathèque pour 200k€.

#### **Grange-aux-Bois**

Transformation en synthétique du terrain stabilisé du stade de rugby pour 445k€, des aménagements route d'Ars – Laquenexy pour 450k€.

#### **Magny**

Interventions dans les écoles pour 303k€, aménagements rue au Bois pour 100k€.

#### **Metz-Centre**

La rénovation des salles basses de la porte des Allemands pour 530k€, la création d'un point d'apport volontaire place Saint Jacques pour 185k€.

#### **La Patrotte – Metz Nord**

Outre le projet urbain, l'aménagement de la zone d'activité des deux fontaines pour 528k€, le transfert de la mairie de quartier pour 275k€, la participation de la ville à l'avant projet du passage à niveau pour 100k€.

#### **Queuleu / Plantières**

Réhabilitation et extension des vestiaires de UL Plantières pour 406k€, aménagements de zones 30 pour 200k€, réalisation de la passerelle de la Seille pour 1.3M€.

#### **Sablon**

Mise en conformité des vestiaires de l'ES Metz pour 584k€, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite du parc de la Seille pour 290k€, la rénovation intérieure de l'école Auguste Prost pour 150k€.

#### **Sainte-Thérèse / Nouvelle Ville**

La rénovation de la MJC de Metz – sud pour 157k€ et son accessibilité aux personnes à mobilité réduite pour 8k€.

#### **Vallières / Les Bordes**

Aménagement des locaux et des espaces verts des Hauts de Blémont pour 400k€, réfection des trottoirs rue de Génivaux pour 100k€, travaux au groupe scolaire Les bordes pour 80k€.

### **4.3 L'engagement écologique**

#### **Les transports doux et écologiques**

La mission Grands projets et développement durable conduit les actions de la municipalité en faveur de l'écologie et des transports doux avec un budget de fonctionnement de 589k€ en hausse conséquente de 38.5%.

Celle-ci rassemble un réel effort en faveur de Mob d'Emploi (à 100k€ de subvention) ainsi que Lorraine Autopartage (41k€). Les principaux postes du fonctionnement sont les subventions à hauteur de 65k€ (Institut Européen d'Ecologie, Société Française d'Ethnopharmacologie, Maison des Alternative Ecologiques et Citoyennes) ainsi que le financement d'une étude sur la biodiversité messine pour 40k€.

Le Plan Vélo, emblématique de la volonté de la majorité de favoriser le partage de l'espace public entre les modes de déplacements, fait l'objet d'une gestion pluriannuelle en AP / CP qui garantit l'engagement de 6M€ sur plusieurs années dont 1.25M€ en 2011. Des aménagements sont programmés sur Queuleu, le centre Ville, la Seille, les Isles. A cet investissement s'ajoute l'achat de 100 vélos (50k€) confiés en gestion à Mob d'Emploi.

#### **Les espaces verts**

Le service des Espaces verts voit ses crédits de fonctionnement maintenus à 1.65M€ avec un réajustement sensible de l'opération « Art dans les jardins » crédité de 20k€, opération maintenant lancée et pour laquelle des concours extérieurs sont attendus. Il convient en outre de signaler 40k€ inscrit pour les décors floraux et les jardins éphémères.

Les dépenses d'investissement projetées pour près de 2.5M€ constituent un réel effort avec la réalisation de la passerelle du parc de la Seille pour 1.3M€, divers investissements en matière hydraulique pour 289k€, et 22k€ pour le confortement et la mise en valeur des cours d'eau, répondant ainsi à la promesse de campagne de promouvoir Metz ville d'eau.

Enfin, 160k€ seront investis pour les aires de jeux et les terrains multisports, 155k€ pour différentes opérations de fleurissement et de boisement.

## **Un développement durable et solidaire**

La coopération décentralisée est créditée d'une ligne dans la section de fonctionnement de 50k€.

### **Les programmes d'efficacité énergétique**

Trois programmes d'investissement suivis en AP / CP participent aux programmes d'efficacité énergétique dans les écoles, les piscines et les gymnases. Le montant total budgété s'élève à 14.6M€ sur quatre ans, en plus des investissements d'entretien. Il se décompose en 6.6M€ pour les piscines, 5M€ pour les gymnases et 3M€ pour les écoles.

L'objectif est la réalisation d'investissements vertueux générant des économies de coût de fonctionnement. Cette démarche fera l'objet d'études afin de définir la nature des travaux à entreprendre et leurs modalités techniques et financières. Pour la partie écoles, dès 2011, des travaux s'ajouteront aux études.

Pour les équipements sportifs, l'objectif est de retenir un prestataire qui s'engagera sur le retour en termes d'économies. Différents moyens de contractualisation existent et seront choisis selon le résultat des études.

## **5 Pour un service du public performant**

### **5.1 Les services publics**

#### **L'accessibilité des bâtiments publics**

100k€ sont prévus pour la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) du cloître des Récollets. En outre, 350k€ seront investis pour l'accessibilité des espaces verts (parc de la Seille et Allée de la tour du Diable), 334k€ pour le groupe scolaire Saint Eucaire, 178k€ pour l'élémentaire de Magny Plaine, 60k€ pour le COSEC Malraux.

#### **La vie scolaire**

Le budget de fonctionnement du pôle des affaires scolaires et de l'action éducative se monte à 4.32M€ déclinée en affaires scolaires pour 2.1M€, la restauration scolaire pour 1.5M€ et l'action éducative et périscolaire pour 670k€, auxquels il convient d'ajouter les crédits nouvellement inscrits en investissement pour les fournitures mobilières et de cuisine.

Les principales dépenses concernent les prestations de restauration (1.2M€), les frais de nettoyage (900k€), les subventions (272k€), les transports scolaires (241k€) et des fournitures scolaires (409k€).

Les investissements budgétés en 2011 s'élèvent à 2.5M€ et comprennent notamment la création de selfs et restaurants pour 330k€ (sur les Isles et La Patrotte), ainsi que la rénovation des écoles et l'accessibilité des PMR pour 1.1M€. Ces derniers crédits s'inscrivent dans un programme ambitieux de 4.8M€ sur 4 ans. Des investissements d'intervention sur les bâtiments sont prévus pour 134k€.

#### **Les médiathèques et bibliothèques**

Les bibliothèques et médiathèques messines sont confortées dans leurs crédits de fonctionnement à 299k€ (+0.75%). Les investissements se montent à 1.2M€ avec pour principaux postes l'enrichissement des collections (426k€) et divers travaux de rénovation des médiathèques pour 94k€.

La médiathèque de la Patrotte fait l'objet d'un investissement pluriannuel géré en AP / CP de 3.2M€. L'investissement en 2011 sera de 180k€ (études).

### **Les piscines**

Les piscines font l'objet d'investissements qui s'élèveront à 234k€ en 2011, dont 100k€ pour une étude sur le programme d'efficacité énergétique inscrit en AP / CP à hauteur de 6.6M€ sur 3 ans.

Les piscines du Square du Luxembourg et du Bon Pasteur nécessitent 320k€ de fonctionnement et engendrent 132k€ de recettes, la piscine Lothaire 441k€ de fonctionnement et 361k€ de recettes, et la piscine de Belletanche 225k€ de fonctionnement et 200k€ de recettes.

## **5.2 La cohésion sociale**

### **Le CCAS : l'outil intégrateur de l'action sociale**

Le Centre Communal d'Action Sociale est porteur du projet de développement social municipal et intervient en direction des personnes les plus fragiles, des familles et personnes âgées. Il assure la gestion de 11 établissements d'accueil de la petite enfance, 2 ludothèques, 2 relais assistantes maternelles, 6 foyers-logements pour personnes âgées et apporte un soutien important au secteur associatif.

Pour l'année 2011, le CCAS présente un budget prévisionnel de fonctionnement qui s'élève à 20,22 M€. En évolution de 0,31% par rapport à 2010, le budget du CCAS prévoit en 2011 la poursuite de son plan de maintenance axé sur la qualité et sécurité de l'accueil de ses publics, ainsi que sur une démarche de développement durable.

Cette progression permettra surtout au CCAS de mener à bien ses missions et développer ses actions en maintenant la subvention municipale à 11.7M€ représentant près de 58 % des recettes de l'établissement.

### **La petite enfance**

Le budget du CCAS prend en compte l'inscription de nouvelles recettes petite enfance liées aux démarches de « réservation de berceaux » par les entreprises, ainsi qu'au soutien apporté à la micro-crèche 24h/24h « Clair de Lune » par le Plan Espoir Banlieue et le Conseil Régional de Lorraine.

De plus, le lancement de la maîtrise d'œuvre pour la construction d'un nouvel établissement petite enfance, dans le quartier de l'Amphithéâtre, constitue un acte fort de l'activité du CCAS en 2011. Idéalement située à proximité de la gare de Metz et du Centre Pompidou, cette maison de l'enfance en certification HQE comportera 60 places d'accueil collectif et une ludothèque axée sur l'éveil artistique.

### **Les personnes âgées**

Lauréats du Label national « Bien vieillir- Vivre ensemble », le CCAS et la Ville de Metz mettront en action la charte partenariale des 10 engagements signés en octobre dernier, autour de 3 axes : l'habitat (organisation des assises 2011, adaptation du logement à la perte d'autonomie) ; la vie sociale et proximité (informations de proximité, permanences en mairie de quartier, campagne de prévention dans les transports publics) ; la solidarité (construction d'un réseau de veille sociale avec les bailleurs sociaux et mairies de quartier, etc.). En 2011, sont également programmés, les travaux de réhabilitation de la résidence pour personnes âgées « Désiremont », en partenariat avec Metz Habitat Territoire.

### **La grande précarité**

Pour 2011, le CCAS prévoit également de renforcer ses actions en direction des publics en grande précarité à travers, par exemple, la mise en place de « chantiers pécules » destinés à permettre à des personnes en errance de récupérer des repères favorisant leur insertion. Il envisage également de développer ses interventions dans le domaine de l'accès au logement qui, avec l'emploi, constitue une préoccupation majeure de nos concitoyens les plus modestes. Il s'agit en l'occurrence d'expérimenter l'intermédiation locative et de mettre en place une nouvelle prestation en direction des jeunes de moins de 25 ans désirant accéder à un logement autonome.

### **L'emploi et l'insertion**

La municipalité projette de consacrer 329k€ au fonctionnement du service emploi et insertion, un budget en baisse de 3.64%. Ces baisses correspondent à une réduction de 12% des dépenses de fonctionnement en propre, et au maintien à niveau des subventions à des institutions publiques et privées à hauteur de 232k€.

### **Le Programme de Réussite Educative**

Créé en 2009, le PRE est porté administrativement par la municipalité et juridiquement par le CCAS et s'appuie sur des partenariats institutionnels. Il vise, par un dispositif développé sur les 5 quartiers de la politique de la ville, à accompagner les enfants de 2 à 16 ans en difficulté, en s'appuyant sur leurs points forts et en soutenant les familles.

Deux équipes pluridisciplinaires ont été créées : l'une sur Borny, l'autre regroupant les quartiers de Bellecroix, la Patrotte, Hanaux-Frécot-Barral et Chemin de la Moselle. Pour son démarrage, ce programme a mis l'accent sur la réussite scolaire en associant l'Education Nationale, notamment dans le repérage des enfants, et en intégrant des actions CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) sur chaque quartier. Pourtant, des thématiques extrascolaires ont pu être développées selon les besoins apparus en cours d'année.

Ce programme présente au terme de sa première année d'existence un bilan qui encourage ses porteurs à poursuivre la démarche. 141 enfants ont été pris en charge, dont 41 dans des parcours personnalisés. La moitié d'entre eux provient du quartier de Borny. La thématique scolaire est naturellement la plus largement représentée, suivie des activités extra-scolaires, de l'innovation (langage oral en fin de maternelle) et de la parentalité.

L'organisation adoptée par les acteurs du programme donnant satisfaction, l'orientation donnée au développement du programme réside dans la montée en charge des parcours individualisés, le développement d'actions dans les thématiques de la santé et de la culture et le travail partenarial dans le repérage des situations.

## **5.3 La cohésion territoriale**

### **La politique du logement**

Le budget du service de la politique du logement et de l'habitat s'élève à 101k€. L'essentiel est constitué de dépenses allouées à la lutte contre l'habitat indigne. Une subvention est pour la première fois budgétée pour soutenir le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes. Notre politique à l'égard du logement mobilise d'autres services de la Ville avec notamment le rattrapage urbain des quartiers, la décote sur le prix du foncier appartenant à la Ville pour son affectation au logement social et la réservation de logements sociaux dans les nouvelles constructions.

### **Le Grand Projet de Ville Metz-Borny**

La baisse affichée dans le fonctionnement de la Politique de la ville de 9.85% résulte de la dissolution prévue pour la fin 2010 du GIP-GPV.



La gouvernance de l'opération est modifiée mais les interventions de rénovation et de solidarité urbaines se poursuivent, la Ville de Metz assurant à partir du 1<sup>er</sup> janvier la gestion du projet.

Les crédits de fonctionnement du projet s'élèvent à 1.245M€. Les crédits de fonctionnement comprennent une ligne de 1.09M€ dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Les investissements s'élèvent à 6.64M€. Ils comprennent 2M€ pour la plateforme socio-économique du GPV, 1.12M€ pour les rues du Roussillon et du Languedoc, 1M€ pour la restructuration du boulevard d'Alsace.

### **Le rattrapage urbain de Metz-Nord**

Le périmètre urbain de la Patrotte-Metz-Nord-Chemin de la Moselle fait l'objet d'une attention particulière depuis le début du mandat qui vise à la rénovation urbaine, avec la population, de tout un ensemble d'espaces trop longtemps délaissés. Géré en AP / CP, le projet global s'élève à 6.5M€ sur 4 ans. En 2011, des études de marché de définition nécessiteront des investissements de 120k€, les études de maîtrise d'œuvre de 250k€, et les travaux de 500k€.

### **Solidarité Urbaine et Rénovation Urbaine à Metz.**

Cinq espaces urbains messins entrent dans la catégorie de zone urbaine sensible et sont à ce titre éligibles, dans le cadre de la Politique de la Ville, à des crédits spécifiques en matière de solidarité urbaine (l'outil partenarial associé est le CUCS, le financement spécifique national est la DSU). Les dotations sociales urbaines se montaient à 4.74M€ en 2009 et 4.80M€ en 2010.

A ce titre, des concours de l'Etat s'ajoutent aux crédits municipaux pour le financement d'actions et de projets associatifs et se distinguent des services et investissements de droit commun prodigués sur l'ensemble de la commune. Le montant budgété par la Ville au titre du contrat est en augmentation de 1% à 1.09k€.

Par ailleurs, les quartiers de la Politique de la ville nécessitent souvent une forte intervention en matière d'urbanisme et justifient des opérations de rénovation urbaine (ORU comme outil partenarial, l'ANRU comme agence centralisant les financements).

Le GIP-GPV Borny comme outil de gouvernance du projet de rénovation urbaine disparaît le 31 décembre 2010, date d'échéance fixée par la convention initiale. L'opération engagée en 2005 sera conduite à son terme avec une volonté affirmée de reconfigurer les secteurs de la Cour du Languedoc et des tours du Limousin.

## **5.4 L'intervention au profit de tous les publics**

### **Soutien à l'initiative des jeunes**

Les actions en faveur de la jeunesse seront confortées avec un budget de fonctionnement de 2.55M€ (+2.6%).

Plus de 2.3M€ (+2.1%), dont 1.812M€ pour les associations conventionnées, seront consacrés au fonctionnement des associations qui gèrent les équipements communaux dédiés à la jeunesse et à l'animation des quartiers, ainsi qu'au financement des projets socio-éducatifs, des aides aux vacances, des fêtes de quartier et du développement associatif. Il est à noter que des conventions d'objectifs et de moyens, prenant en compte les différents niveaux d'intervention des partenaires ont été systématiquement mises en place.

Par ailleurs, nous poursuivrons nos efforts pour favoriser l'accès à l'autonomie et le soutien à l'initiative des jeunes avec notamment les bourses au permis de conduire, le dispositif Envie d'Agir et les actions du réseau des Energies Urbaines. La palette des activités proposées dans le cadre de l'Animation Estivale sera élargie afin d'intégrer de nouvelles pratiques : 240k€ (+3,8%) seront consacrés à l'opération.



L'activité de l'école des sports sera également renforcée avec un budget de 27k€ permettant, au-delà des frais de fonctionnement, de mener des projets pédagogiques en lien avec les clubs sportifs. La Saint-Nicolas, dont le budget était fixe depuis plusieurs années, sera financée à hauteur de 60k€ (+20%).

Enfin, en matière d'investissement, il est indispensable de maintenir notre effort de rénovation des structures socio-éducatives : un budget de 439k€ y sera consacré.

### **L'animation de la Ville**

L'animation culturelle se poursuit avec Metz en Fête doté de 227k€, les fêtes de la Mirabelle de 605k€ et le festival Nomade in Metz de 30k€. Ces événements gratuits s'adressent à tous les publics, de même que les manifestations rendues possibles par les subventions aux associations culturelles qui s'élèvent à 613k€.

Metz Plage, en vertu de l'importante attraction qu'il a suscité, sera reconduit et amplifié avec un budget qui atteint 325k€ dont 180k€ supportés par nos partenaires.

### **La vie étudiante**

La Ville souhaite contribuer à l'amélioration de la vie des étudiants et favoriser leur participation active à l'animation de la cité.

Deux axes de travail ont été retenus : le soutien aux projets et animations menés par les associations étudiantes (35k€) et l'organisation de manifestations (35k€) telles « Etudiant dans ma Ville » ou le festival « Campus On Air ». L'ensemble de ces actions sera mené en concertation avec le Conseil Local de la Vie Etudiante.

### **Les sports**

#### ***Crédits de fonctionnement pour les équipements sportifs***

Ces crédits permettent d'assurer, d'une part, le fonctionnement courant des équipements sportifs couverts et de plein air et des piscines municipales, et, d'autre part, la réalisation de travaux de maintenance et d'entretien.

L'objectif est d'offrir en permanence aux utilisateurs scolaires et associatifs des équipements de qualité avec des conditions optimum d'utilisation.

L'augmentation de 24.77% par rapport à 2011 s'explique principalement par l'externalisation du traitement de l'eau, de l'air et du chauffage dans les piscines (234k€ par an), cette dépense étant compensée par les économies réalisées en termes de frais de personnel, notamment par une réaffectation des personnels.

#### ***Crédits d'investissement pour les équipements sportifs***

Indépendamment des tranches annuelles d'entretien, les travaux concernent :

- la réhabilitation et l'extension des vestiaires de football mis à disposition de « l'Entente Sportive Messine » et de « l'Union Lorraine de Plantières » pour 990k€ ;
- les terrains de plein air dont la surface est transformée en synthétique : terrain de rugby à la Grange-aux-Bois pour 445k€, terrains de football de l'Arsenal pour 410k€ et du stade Baron Dufour pour 130k€ ;

Le stade d'athlétisme sera, quant à lui, adapté à la pratique du football afin de permettre le déroulement de matches de niveau CFA.

Enfin, dans le cadre des programmes d'efficacité énergétique, des crédits d'études de 200k€ ont été inscrits pour des travaux d'isolation à réaliser sur 6 gymnases, et pour la mise aux normes des piscines municipales.

### ***Développement des pratiques sportives : crédits de fonctionnement***

Hormis les dépenses courantes de fonctionnement, le budget porte essentiellement sur l'aide qui est apportée aux clubs sportifs. Ainsi, la ville poursuit son soutien au sport de haut niveau, dont la vitrine est Metz Handball, en provisionnant 905k€. L'aide dédiée au FC METZ sera maintenue au même niveau qu'en 2010, soit 900k€. Le sport amateur sera quant à lui soutenu dans sa pratique quotidienne et son développement à hauteur de 505.5k€.

Les grands événements sportifs permettent de renforcer la notoriété de Metz et l'animation de la ville mais surtout l'ancrage des disciplines sportives et la dynamique des clubs. Ainsi, 125k€ sont proposés pour l'organisation de la 2<sup>ème</sup> édition du Marathon Metz Mirabelle qui constitue l'événement phare de la ville. Parmi ces événements, on peut encore citer l'Open de Moselle (247.3k€), les championnats de France de Kayak (80k€) ou encore le meeting Athlélor (45k€).

Enfin, 300k€ seront disponibles pour offrir des vacances à tous les Messins autour d'une quatrième édition de Metz-Plage qui promet d'être encore plus attractive.

### ***Développement des pratiques sportives : crédits d'investissement***

Le budget d'investissement du service Développement des Pratiques sportives permettra de poursuivre le remplacement et la modernisation des petits équipements et du matériel des piscines.

## **6 En 2011, conforter les équilibres dans un cadre budgétaire maîtrisé**

Le maintien d'une forte capacité d'autofinancement reste, comme pour 2010, l'orientation prioritaire de la construction budgétaire de la Ville. Le levier d'autofinancement est confirmé à hauteur de 13 M€ pour, d'une part, garantir les conditions d'investissement de la collectivité et, d'autre part, envisager sereinement le recours possible à un endettement maîtrisé.

La pérennisation d'un bon niveau d'épargne brute est aussi un indicateur qui atteste que l'« effet ciseau » ne menace plus les finances communales, dans la mesure où, pour la seconde année consécutive, les recettes de fonctionnement augmenteront plus vite que les dépenses (respectivement +0.70% et 0.64%).

Ainsi, au budget primitif 2011, les grands équilibres sont assurés dans le cadre suivant :

- L'anticipation des recettes au plus près des perspectives attendues, ainsi que le strict cadrage des dépenses de fonctionnement de la Ville ;
- la recherche active de financements externes ou privés, notamment pour l'investissement, mais pas uniquement ;
- une évolution contenue de la masse salariale, à hauteur de +1.37% ;
- des investissements nouveaux pour un total de 58M€ (capital de la dette inclus), dont 4M€ de participation au projet Mettis réalisé par Metz Métropole.

Par ailleurs, le financement des investissements fera l'objet d'une plus grande rationalisation dans la détermination et l'utilisation des ressources à mobiliser.

En premier lieu, dans un contexte économique et social difficile pour les Messins, l'effort fiscal sera stabilisé, sans augmentation d'impôts en 2011.

Ensuite, pour couvrir le besoin de financement qui se dégage, la Ville aura recours, pour une part, à sa réserve (vente des parts de l'UEM). Pour une autre, à un « emprunt vertueux » permettant de bénéficier de conditions exceptionnelles, ou de financer des investissements qui soient sources d'économies.

Enfin, l'année 2011 verra la mise en place du mode de gestion par AP-CP (autorisations de programme : enveloppe globale pluriannuelle affectée à un projet ; crédits de paiement : budget à mandater par année). Cette nouvelle méthode favorisera une programmation financière plus efficace, transparente et dynamique. Elle permettra également d'améliorer encore les taux de réalisation effective des différents projets.

## **6.1 Le programme d'investissement 2011**

Le programme d'investissement 2011 représente un montant total de 56.4M€.

Par rapport au BP de 2010 (54.1M€), le budget prévisionnel de 2011 prévoit donc une évolution de 4.4% hors remboursement de la dette. Dans un contexte particulièrement incertain, où les ressources des collectivités sont mises à mal, cet effort de la Ville est méritoire : il vise à injecter dans l'économie locale un surcroît d'activité, susceptible de générer de l'emploi et du revenu au bénéfice des Messins.

Dans la mesure où il est difficile, à ce stade, d'affiner davantage les perspectives de réalisation, le programme d'investissement pourra faire l'objet de réajustements, dans le cadre du budget supplémentaire à voter en milieu d'année, et notamment pour les projets gérés en AP-CP.

Enfin, il est rappelé que ce programme, présenté à titre indicatif, n'est pas soumis au vote des conseillers municipaux.

## **6.2 La gestion de la dette et de la trésorerie**

### **6.2.1 La dette**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'encours de la dette sera réduit à 7.4M€, en baisse de 1.7M€. La dette par habitant sera ainsi passée de 72 à 59 euros.

Les prévisions de charge de la dette pour 2011 s'établissent pour l'heure à :

- 1.63M€ en section d'investissement pour l'amortissement du capital ;
- 0.26M€ en section de fonctionnement pour le remboursement des intérêts.

Le recours annuel à l'emprunt est fixé en 2011 à un montant maximum de 7M€.

## ETAT DE LA DETTE : RECAPITULATIF BP 2011

LIBELLÉ	CAPITAL	ENCOURS AU 01/01/2011	INTÉRÊT	AMORT	ANNUITÉ
dette propre résultant de l'emprunt	20 410 294,24	7 374 569,23	260 713,57	1 632 484,36	1 893 197,93
<b>TOTAL DE LA DETTE PROPRE</b>	<b>20 410 294,24</b>	<b>7 374 569,23</b>	<b>260 713,57</b>	<b>1 632 484,36</b>	<b>1 893 197,93</b>
(population au 1/01/2010 : 125 721 hab.)		<b>59 €/ hab.</b>			<b>15 €/ hab.</b>
<b>Crédit Long Terme Renouvelable</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Budget annexe du Camping</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DE LA DETTE RECUPERABLE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL TOUTES DETTES sans CLTR</b>	<b>20 410 294,24</b>	<b>7 374 569,23</b>	<b>260 713,57</b>	<b>1 632 484,36</b>	<b>1 893 197,93</b>
<b>budget annexe des Eaux</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>CONSOLIDATION</b>	<b>20 410 294,24</b>	<b>7 374 569,23</b>	<b>260 713,57</b>	<b>1 632 484,36</b>	<b>1 893 197,93</b>

### 6.2.2 Une gestion optimisée de la trésorerie

Fin 2009, la Ville détenait toujours 45 millions de placements, correspondant à l'intégralité du produit de la vente de 15% du capital de l'UEM.

Sur ce total, 14 970 000€ avait été prévus en recettes de la section d'investissement du BP 2010 ; leur mobilisation intégrale a été effective en fin d'année, pour permettre notamment le financement des crédits à reporter, compte tenu de l'avancée des projets.

En perspective des besoins de financement de 2011, un prélèvement maximum de 15.4M€ est envisagé sur la réserve, qui sera effectué de façon progressive, afin d'optimiser le produit financier attendu (dernier taux de placement : 0.74 %).

Par ailleurs, la Ville bénéficie d'autres placements, qui lui ont apporté en 2010 27 832€, provenant de divers fonds de trésorerie :

- 15 950 000€, résultant de la vente d'éléments du patrimoine ;
- 390 000€, correspondant à des recettes exceptionnelles issues d'actions contentieuses.

## 7 Architecture du budget principal

### Présentation globale

Le budget principal est présenté et voté par nature.

Les documents budgétaires comportent les éléments de synthèse, ainsi que les divers éléments du vote, dont les diverses annexes. Il est rappelé que le Programme Biennal d'Investissement 2011-2012, transmis pour information, ne fait pas l'objet d'un vote de l'Assemblée délibérante.

Le Budget Primitif pour 2011 s'équilibre globalement, dans le respect des conditions présentées lors du Débat d'Orientations Budgétaires, tenu le jeudi 28 octobre 2010.

### 7.1 La section de fonctionnement

La section de fonctionnement est équilibrée en recettes et en dépenses, à 152 164 483€.

Elle présente un total de recettes réelles de 151 682 201€, et des mouvements d'ordre pour 482 282€.

Par rapport au total des dépenses réelles de 138 656 432€, la section permet de dégager une épargne brute d'un montant de 13 025 769€, conformément à l'objectif annoncé en débat d'orientations.

#### 7.1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement augmentent en prévision de 0,70%.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2010	BP 2011
<b>TAXES VDM</b>	FISCALITE DIRECTE COMMUNALE	49 384 000	50 378 000
	TAXE SUR L'ELECTRICITE	750 000	1 990 000
	TAXE DE SEJOUR	400 000	400 000
	TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	126 880	400 000
	AUTRES TAXES DIVERSES	34 000	0
	<b>sous-total</b>	<b>50 694 880</b>	<b>53 168 000</b>
<b>METZ METROPOLE</b>	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	29 808 116	29 808 116
	DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	3 220 000	3 220 000
	<b>sous-total</b>	<b>33 028 116</b>	<b>33 028 116</b>
<b>ETAT</b>	DGF	29 596 434	28 800 000
	DSU	4 700 000	4 900 000
	TAXE ADDIT. AUX DROITS DE MUTATION	3 000 000	2 800 000
	ETAT COMPENS. AU TITRE DES EXON. TH et F NON BATI	2 133 606	2 300 000
	ETAT COMPENSATION AU TITRE DE LA TP	1 709 744	1 700 000
	DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	577 667	577 667
	ETAT COMPENS. DES EXON. TAXES FONCIERES	439 352	430 000
	DOTATION SPECIALE DES INSTITUTEURS	40 000	40 000
	IMPOTS SUR LES SPECTACLES	33 000	33 000
	COMPENSATION TAXE ADDITIONNELLE	10 000	10 000
	DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION		200 000
	<b>sous-total</b>	<b>42 239 803</b>	<b>41 790 667</b>

<b>AUTRES PARTENAIRES</b>	ATTRIBUTION DU FOND DEPART. DE LA TP	520 000	520 000
	AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	256 285	281 300
	HAUT DEBIT - DEPARTEMENT	165 000	170 000
	SUBVENTIONS PARTICIPATIONS DEPARTEMENT	166 000	154 000
	PARTICIPATIONS COMMUNES	110 000	150 000
	QUATTROPOLE	69 000	24 750
	HABITAT INDIGNE	60 000	41 806
	AUTRES RECETTES	61 666	30 834
	<b>sous-total</b>	<b>1 407 951</b>	<b>1 372 690</b>
<b>RECETTES DES SERVICES</b>	UEM	8 500 000	8 500 000
	DROITS STATIONN. ET LOCATION VOIE PUBLIQUE	2 155 560	2 472 000
	REDEV.VERSEES PAR FERMIERS ET CONCESS.	1 949 394	1 797 000
	REDEV. ET DROITS SERV. PERISCOL. ET ENS	1 896 290	1 713 682
	RECETTES POLE RH	1 718 262	1 268 000
	REVENU DES IMMEUBLES	1 565 465	1 319 588
	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	1 077 990	986 564
	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	809 272	946 854
	TVA REVENUS DES IMMEUBLES	772 650	673 455
	REDEV. ET DROITS SERV. CARACTERE SPORTIF	667 800	680 000
	PRODUITS DIV. GESTION COURANTE FOURRIERE	516 120	350 000
	PRODUITS FINANCIERS	300 000	301 000
	PRESTATIONS / REFACTURATIONS CA2M	278 795	267 634
	REDEV. ET DROITS SERV. CARACTERE CULTUREL	202 400	130 000
	TRAVAUX	167 000	167 000
	REDEVANCES CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	158 080	170 000
	CONCESSIONS CIMETIERES (PRODUITS NETS)	101 200	100 000
	AUTRES RECETTES	420 467	479 951
	<b>sous-total</b>	<b>23 256 745</b>	<b>22 322 728</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>150 627 495</b>	<b>151 682 201</b>

### Les taxes

Dans le cadre du Budget Primitif 2011, **la fiscalité supportée par les ménages n'est pas modifiée** :

- le taux de la taxe d'habitation (TH) reste inchangé à 18.09% ;
- le taux de taxe sur le foncier bâti (TFB) est constant à 17.21%.

Ainsi, par rapport aux moyennes nationales respectives de la strate des communes équivalentes, la Ville de Metz se maintient, respectivement, à 88% et 72% des taux moyens de TH et TF. Le produit de la fiscalité directe communale ne sera donc actualisé qu'en raison de la croissance naturelle des bases fiscales et de leur revalorisation forfaitaire décidée par la Loi de Finances.

Par ailleurs, il est proposé de poursuivre l'alignement du taux de la taxe communale sur l'électricité sur celui de la plupart des grandes villes françaises, en l'amenant à 8%. Dans le cadre de la nouvelle loi NOME, cette taxe verra sa base et ses modalités de perception modifiées.

### **Les reversements de taxe professionnelle**

L'attribution de compensation (ADC) a toujours été le principal reversement de taxe professionnelle (TP) de la Communauté d'Agglomération à la Ville, égale au montant de TP perçu au titre de la Ville (montant fixé à la date d'intégration à la CA) diminué de l'évaluation des charges transférées à la date du transfert des compétences.

Par ailleurs, la dotation de solidarité communautaire (DSC) a fait bénéficier les communes-membres d'une partie de la dynamique de la TP, depuis la création de la CA.

### **Les dotations d'Etat**

En fonction des prévisions de la Loi de Finances pour 2011, en matière de financement des collectivités locales, l'anticipation réalisée aboutit à une baisse globale de 1.06% des dotations à recevoir.

En particulier :

- la DGF de la Ville devrait une nouvelle fois régresser, en raison de la tendance à la baisse de la population, et suite à la ponction renforcée sur la composante « complément de garantie » (-2% en 2010, -2.93% en 2011) ;
- les autres dotations ont été reconduites selon la tendance observée depuis le début 2010.

### **Les recettes des services**

En dépit d'une actualisation à l'inflation des tarifs révisables, l'érosion constatée sur les prévisions de recettes des services s'explique principalement par :

- la réduction sensible des recettes liées à l'emploi de personnels sur contrats aidés ;
- un manque à gagner en termes de recettes de stationnement (hors voirie), suite aux travaux de réaménagement en cours ;
- l'ajustement des recettes attendues de la restauration scolaire, suite au changement de tarification (paiement au quotient familial) ;
- une baisse du revenu des immeubles, principalement imputable à la réfaction, pour cause de travaux, du loyer du stade Saint Symphorien.

## 7.1.2 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 0.64%, entre les deux budgets primitifs.

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>BP 2010</b>	<b>BP 2011</b>
PERSONNEL PERMANENT	70 682 337	71 452 163
COTISATION GESTION - FORMATION	378 185	377 277
CHARGE DE LA DETTE	420 000	261 000
C.C.A.S. FONCTIONNEMENT	11 697 500	11 697 500
ORCHESTRE NATIONAL DE LORRAINE	1 923 610	1 993 610
EPCC - METZ EN SCENES	3 960 450	3 960 450
EPCC - CENTRE POMPIDOU	400 000	400 000
A.P.M.	1 152 160	1 169 260
OFFICE DU TOURISME	1 264 000	1 294 000
METZ METROPOLE DEVELOPPEMENT	740 000	740 000
SUBVENTIONS CULTURE	1 223 500	1 654 000
SUBVENTIONS SPORT	2 650 500	2 780 500
SUBVENTIONS JEUNESSE	2 296 890	2 375 890
SUBVENTIONS SCOL. ET VIE ETUDIANTE	919 604	906 112
SUBVENTIONS POLITIQUE DE LA VILLE	1 260 000	1 090 800
SUBVENTIONS DEV. URBAIN ET ACTION ECO	580 555	680 935
SUBVENTIONS DIVERSES	693 064	592 591
ICNE Intérêts courus non échus	-18 300	-55 900
AUTRES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	35 544 425	35 286 244
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	7 849 910	7 291 116
MVT ORDRE/AMORTISSEMENTS	5 369 105	6 216 935
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>150 987 495</b>	<b>152 164 483</b>
<b>DONT DEPENSES REELLES</b>	<b>137 768 480</b>	<b>138 656 432</b>

### Dépenses de personnel

La progression affichée de 1.08%, du BP 2010 au BP 2011, témoigne d'une grande maîtrise de la masse salariale, qui représente une part prépondérante du budget de fonctionnement (51.53% des dépenses réelles).

Cette évolution traduit l'effet des revalorisations réglementaires, à périmètre constant.

### Subventions

La lettre de cadrage du BP 2011 prescrivait le maintien des subventions servies, en euros courants. Dans la plupart des cas, y compris pour les principaux « satellites » de la Ville, ce principe a été tenu. Quelques cas ont fait exception (ONL, OTM, Amicale du Personnel Municipal) pour tenir compte de situations particulières.



La croissance des enveloppes de subventions par domaine est liée, soit à la mise en place de nouveaux subventionnements, soit à des inscriptions budgétaires plus proches des imputations comptables finales (culture : transfert de « fêtes et cérémonies » à « subventions »).

## 7.2 La section d'investissement

La section d'investissement présente un total, en recettes et en dépenses, de 58 560 314€. Elle présente un total de dépenses réelles de 58 078 032€, et des mouvements d'ordre pour 482 282€.

Le total des recettes réelles de 45 052 263€, est abondé par un autofinancement de 13 508 051€ (virement de la section de fonctionnement 7.3M€, amortissement 6.2M€).

### 7.2.1 Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement affichent une baisse de 15.9%, mais en intégrant les opérations réalisées sous mandat (notamment, achèvement du chantier du Centre Pompidou).

Sans ces opérations, les recettes présentent une hausse de 5.0%.

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>BP 2010</b>	<b>BP 2011</b>
EMPRUNT / MOBILISATION DE LA RESERVE	14 970 000	22 400 000
SUBVENTIONS SPECIFIQUES	4 774 793	7 467 583
PDAU / PACTE	2 500 000	0
FCTVA	9 200 000	5 500 000
AMENDES DE POLICE	2 500 000	2 500 000
TLE	300 000	400 000
DETTE RECUPERABLE	2 300	0
PDTs DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	8 644 180	6 784 680
OPERATIONS D'INVEST. SOUS MANDAT	10 649 602	0
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	7 849 910	7 291 116
MVT ORDRE/AMORTISSEMENTS	5 369 105	6 216 935
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>66 759 890</b>	<b>58 560 314</b>
<b>DONT RECETTES REELLES</b>	<b>53 540 875</b>	<b>45 052 263</b>

**Emprunt / Mobilisation de la réserve** (voir 3.2.1 et 3.2.2 plus haut)

#### **FCTVA**

Après une année de recette exceptionnelle liée au Plan de relance, 2011 marque le retour à une situation plus habituelle, avec une recette attendue de FCTVA de 5.5M€.

### Produits des cessions d'immobilisations

Ce poste intègre, dans le cadre de la ZAC de l'Amphithéâtre, la suite des opérations de ventes de terrains de la Ville à la SAREMM (plus de 2.3M€ en 2011).

### 7.2.2 Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement affichent une baisse apparente de 12.5%.

Mais, comme dans le cas des recettes, il convient de rectifier l'effet de l'opération Centre Pompidou, sans laquelle on note une augmentation de 4.2%, entre les prévisions 2010 et 2011.

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>BP 2010</b>	<b>BP 2011</b>
FRAIS D'ETUDES	823 890	1 646 300
ACQUISITIONS	3 745 960	5 796 660
TRAVAUX	29 709 628	37 082 087
OPERATIONS IMMOBILIERES	14 605 950	5 652 669
FONDS DE CONCOURS	0	4 000 000
DETTE	1 680 000	1 633 000
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	4 219 100	2 017 316
OPERATIONS D'INVEST. SOUS MANDAT	10 649 602	0
AUTRES DEPENSES	965 760	250 000
MOUVEMENTS D'ORDRE	360 000	482 282
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>66 759 890</b>	<b>58 560 314</b>
<b>DONT DEPENSES REELLES</b>	<b>66 399 890</b>	<b>58 078 032</b>

#### Travaux

Outre les travaux récurrents, l'année sera marquée par le lancement de nouveaux projets d'envergure : notamment le Plan Vélo (1.25M€), la SMAC (3.5M€), la Place Mazelle (1.3M€).

#### Opérations immobilières

En 2011, se poursuivent les opérations de rachat par la Ville des infrastructures réalisées par la SAREMM, dans le cadre de la ZAC de l'Amphithéâtre (plus de 4.4M€).

## **8 Répartition des dépenses du BP 2011 par fonction**

Budget Primitif 2011

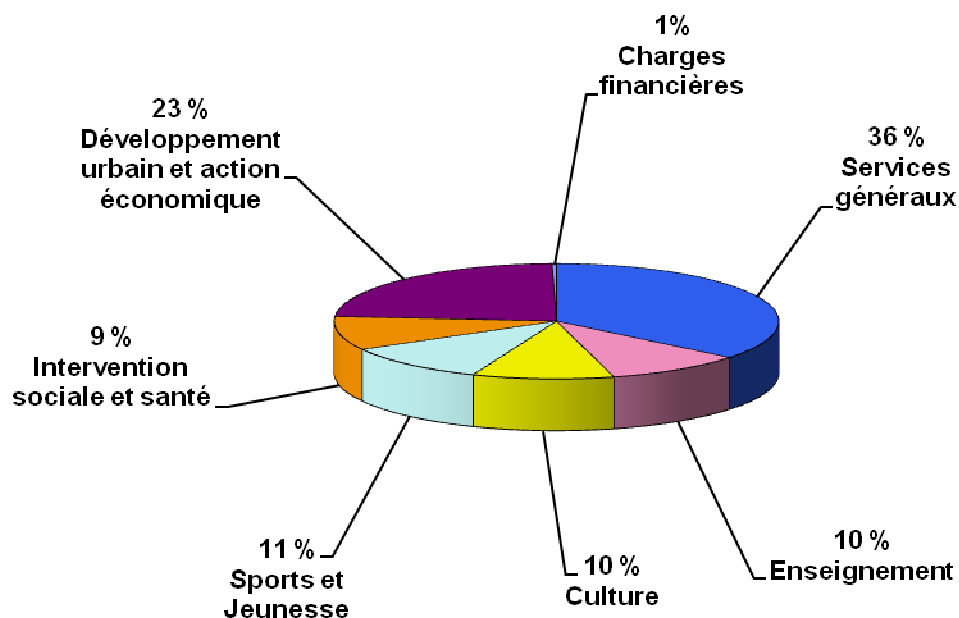
**Répartition par secteur**

**selon classification par fonction**

# BUDGET PRIMITIF 2011

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

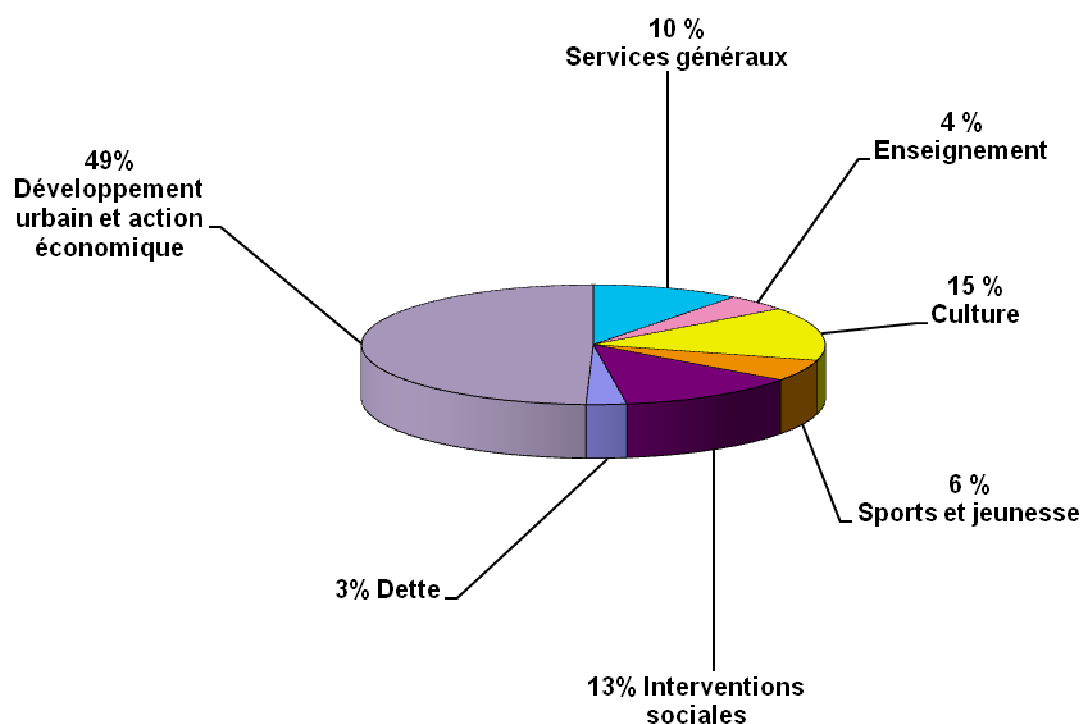
SERVICES GENERAUX	49 715 275 €	36 %
ENSEIGNEMENT	13 862 167 €	10 %
CULTURE	14 198 928 €	10 %
SPORTS ET JEUNESSE	14 895 648 €	11 %
INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	13 045 502 €	9 %
DEVELOPPEMENT URBAIN ET ACTION ECONOMIQUE	32 486 617 €	23 %
CHARGES FINANCIERES	452 295 €	1 %
<b>Dépenses réelles</b>	<b>138 656 432 €</b>	<b>100 %</b>
<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>13 508 051 €</i>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>152 164 483 €</b>	



# BUDGET PRIMITIF 2011

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

SERVICES GENERAUX	6 000 790 €	10 %
ENSEIGNEMENT	2 574 400 €	4 %
CULTURE	8 427 600 €	15 %
SPORTS ET JEUNESSE	3 372 800 €	6 %
INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	7 324 323 €	13 %
DETTE	1 633 000 €	3 %
DEVELOPPEMENT URBAIN ET ACTION ECONOMIQUE	28 745 119 €	49 %
<b>Dépenses réelles</b>	<b>58 078 032 €</b>	<b>100 %</b>
<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>482 282 €</i>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>58 560 314 €</b>	



**9 Répartition des dépenses/recettes du BP 2011 par nature**

Budget Primitif 2011

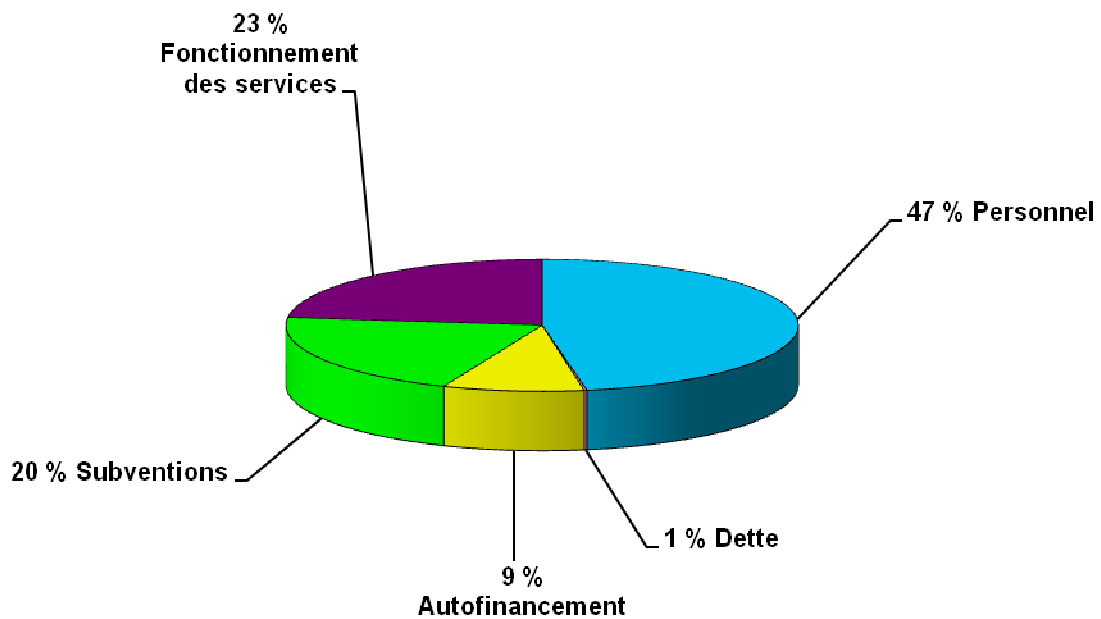
**Répartition par secteur**

**selon classification par nature**

# BUDGET PRIMITIF 2011

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

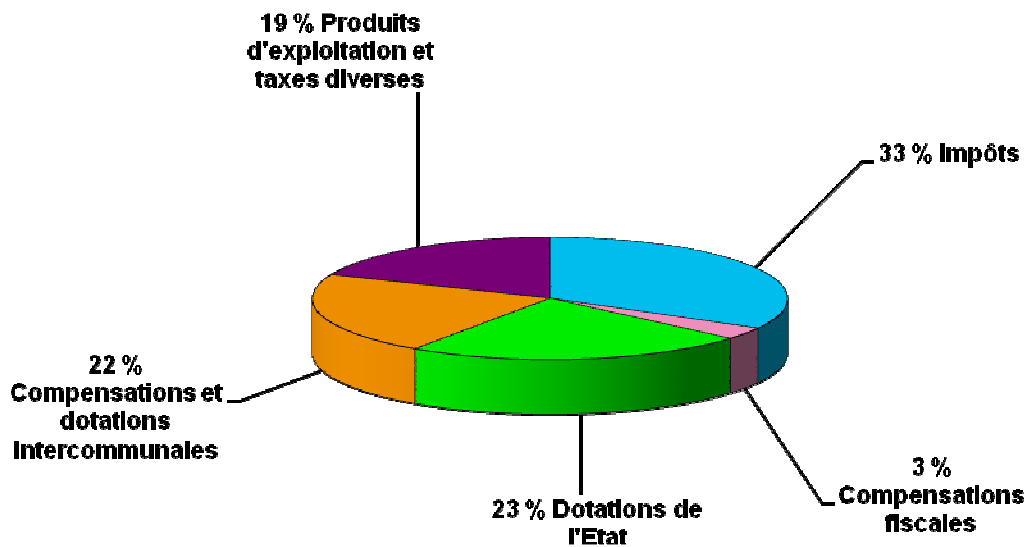
PERSONNEL	71 829 440 €	47 %
DETTE	261 000 €	1 %
AUTOFINANCEMENT	13 508 051 €	9 %
SUBVENTIONS	31 335 648 €	20 %
FONCTIONNEMENT DES SERVICES	35 230 344 €	23 %
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>152 164 483 €</b>	<b>100 %</b>



# BUDGET PRIMITIF 2011

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

IMPOTS	50 378 000 €	33 %
COMPENSATIONS FISCALES	4 950 000 €	3 %
DOTATIONS DE L'ETAT	35 334 357 €	23 %
COMPENSATIONS ET DOTATIONS INTERCOMMUNALES	33 028 116 €	22 %
PRODUITS D'EXPLOITATION ET TAXES DIVERSES	28 474 010 €	19 %
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>152 164 483 €</b>	<b>100 %</b>

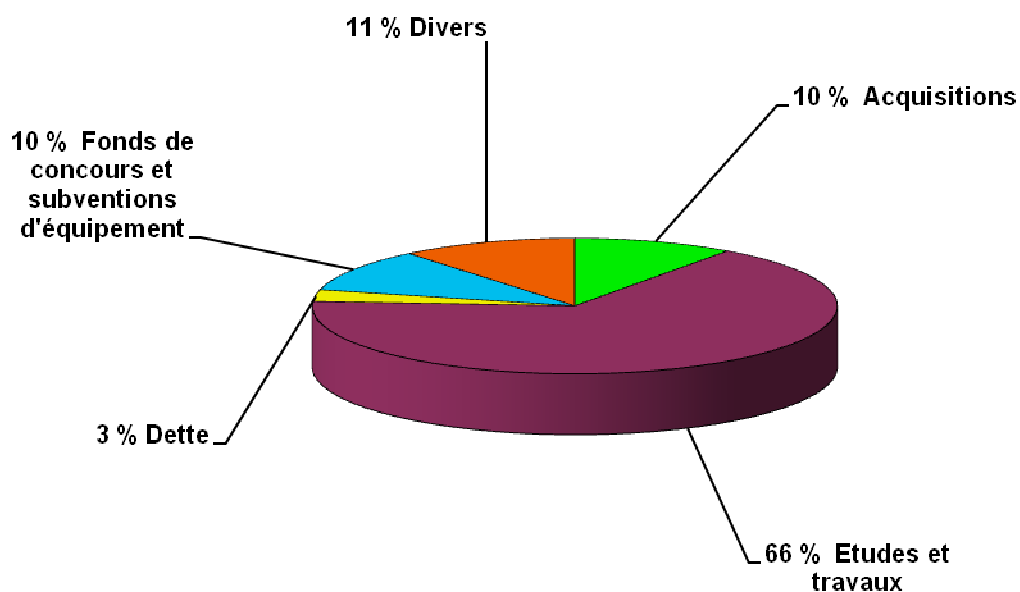




# BUDGET PRIMITIF 2011

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

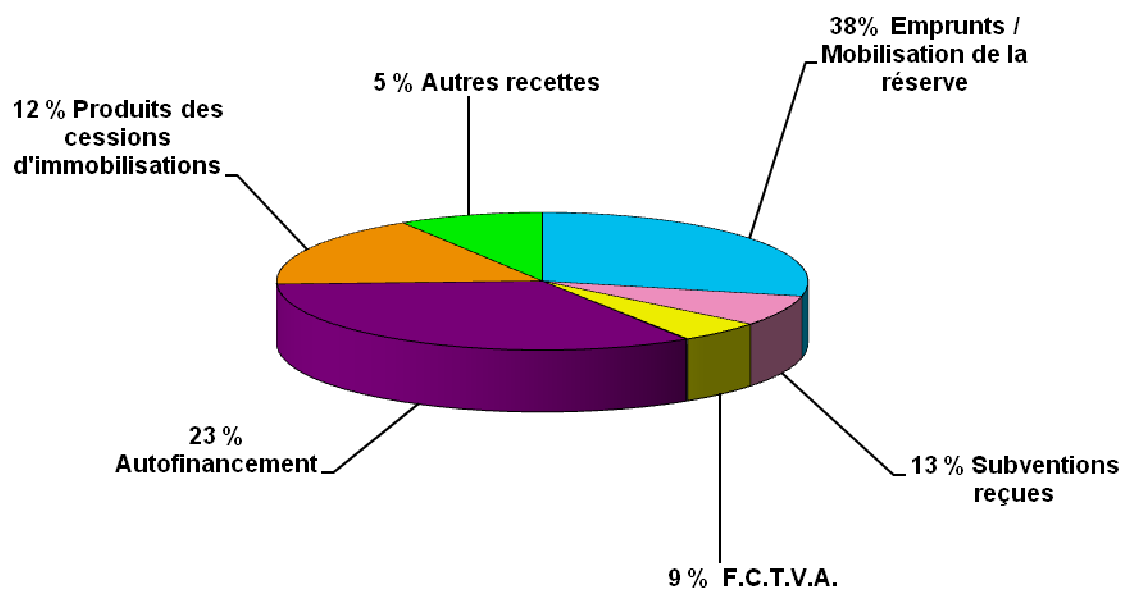
ACQUISITIONS	5 796 660 €	10 %
ETUDES ET TRAVAUX	38 728 387 €	66 %
DETTE	1 633 000 €	3 %
FONDS DE CONCOURS ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	6 017 316 €	10 %
DIVERS	6 384 951 €	11 %
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>58 560 314 €</b>	<b>100 %</b>



# BUDGET PRIMITIF 2011

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

EMPRUNTS / MOBILISATION DE LA RESERVE	22 400 000 €	38 %
SUBVENTIONS RECUES	7 467 583 €	13 %
F.C.T.V.A.	5 500 000 €	9 %
AUTOFINANCEMENT	13 508 051 €	23 %
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION	6 784 680 €	12 %
AUTRES RECETTES	2 900 000 €	5 %
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>58 560 314 €</b>	<b>100 %</b>



## 10 Les Budgets Annexes

### 10.1 Le Budget Annexe des Eaux

Le budget d'exploitation s'équilibre à hauteur de 1 479 604€.

Les dépenses d'investissement proposées s'élèvent à 952 964€.

Ces dépenses s'équilibrent par un autofinancement du même montant, et donc, sans recours à l'emprunt.

	BP 2010	BP 2011
<u>Exploitation</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses de gestion courante	476 565	526 640
* Charges financières	5	-
* Dépenses d'ordre	1 004 988	952 964
<b>TOTAL</b>	<b>1 481 558</b>	<b>1 479 604</b>
<u>RECETTES</u>		
* Redevance du fermier	1 200 000	1 200 000
* Autres recettes réelles	240 015	236 760
* Recette d'ordre	41 543	42 844
<b>TOTAL</b>	<b>1 481 558</b>	<b>1 479 604</b>
<u>Investissement</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses d'équipement (20, 21, 23)	925 945	910 120
* Dépenses financières (emprunts)	37 500	-
* Dépenses d'ordre	41 543	42 844
<b>TOTAL</b>	<b>1 004 988</b>	<b>952 964</b>
<u>RECETTES</u>		
* Recettes d'équipement	-	-
* Recettes d'ordre	1 004 988	952 964
<b>TOTAL</b>	<b>1 004 988</b>	<b>952 964</b>

## 10.2 Le Budget Annexe du Camping

Le budget d'exploitation s'équilibre à 311 200€. Dès cette année, les recettes propres du camping permettent de ne pas reconduire la subvention, versée jusque-là par le budget principal.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 102 490€, et s'équilibrent par un autofinancement du même montant.

	BP 2010	BP 2011
<u>Exploitation</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses de gestion courante	204 360	208 210
* Charges financières	380	500
* Dépenses d'ordre	136 460	102 490
<b>TOTAL</b>	<b>341 200</b>	<b>311 200</b>
<u>RECETTES</u>		
* Recettes de gestion courante	191 200	311 200
* Autres recettes réelles	150 000	-
<b>TOTAL</b>	<b>341 200</b>	<b>311 200</b>
 <u>Investissement</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses d'équipement	134 160	102 490
* Charges d'emprunt	2 300	-
<b>TOTAL</b>	<b>136 460</b>	<b>102 490</b>
<u>RECETTES</u>		
* Recettes d'ordre	136 460	102 490
<b>TOTAL</b>	<b>136 460</b>	<b>102 490</b>

### 10.3 Le Budget Annexe des Zones

Le budget des zones d'aménagement immobilier est établi selon la méthode de l'inventaire simplifié permanent. Le volume des dépenses et des recettes correspond pour bonne part à des écritures techniques de gestion de stock (notamment, ventes ou acquisitions de terrains).

Le budget prévisionnel de 2011, de plus de 10.5M€, est principalement constitué en dépenses des achats de terrains (2 053k€) et des études ou travaux (7 693k€). Les dépenses opérationnelles feront l'objet, en cours d'année, de délibérations spécifiques de suivi des diverses zones.

Contrairement à 2010, aucune opération exceptionnelle n'est prévue en 2011.

Le budget est équilibré en recettes et en dépenses à 10 559 000€.

	BP 2010	BP 2011
<u>Fonctionnement</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses de gestion courante	8 807 700	10 559 000
* Charges financières	243 000	-
<b>TOTAL</b>	<b>9 050 700</b>	<b>10 559 000</b>
<u>RECETTES</u>		
* Produit des ventes	1 761 183	10 540 862
* Dotations et Participations	13 600	18 138
* Produits exceptionnels	7 275 917	-
<b>TOTAL</b>	<b>9 050 700</b>	<b>10 559 000</b>

# 11 Motion 1 /Motion 2

Service des Finances

NK/CM

METZ, le 16 DECEMBRE 2010

## MOTION 1

### OBJET : BUDGET PRIMITIF 2011 - RECETTES

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

Vu les instructions comptables M14, M4 et M49

Vu sa délibération du 29 Novembre 1996 décidant le vote par nature et les durées d'amortissement,

Vu les délibérations des 26 Octobre 2001, 31 Mars 2005 et 30 Mars 2006 complétant les durées d'amortissement,

Vu la délibération du 30 Mars 2006 fixant le régime des provisions

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires du 28 Octobre 2010,

Vu le projet de budget présenté par Monsieur le Maire pour l'exercice 2011,

La Commission des Finances et des Affaires Economiques entendue,

DECIDE de voter le budget par chapitre conformément à l'article L.2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

ARRETE le montant du Budget Primitif 2011 en recettes comme suit :

### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### - Budget Principal

. Mouvements réels	45 052 263
. Mouvements d'ordre	13 508 051
. Mouvements budgétaires	<u>58 560 314</u>

#### - Budget Annexe des Eaux

. Mouvements réels	0
. Mouvements d'ordre	952 964
. Mouvements budgétaires	<u>952 964</u>

#### - Budget Annexe du Camping

. Mouvements réels	0
. Mouvements d'ordre	102 490
. Mouvements budgétaires	<u>102 490</u>

#### - Budget Annexe des Zones

. Mouvements réels	0
--------------------	---

. Mouvements d'ordre	0
. Mouvements budgétaires	<u>0</u>
<b>TOTAL</b>	<b>59 615 768</b>

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>- Budget Principal</u>	
. Mouvements réels	151 682 201
. Mouvements d'ordre	<u>482 282</u>
. Mouvements budgétaires	152 164 483
<u>- Budget Annexe des Eaux</u>	
. Mouvements réels	1 436 760
. Mouvements d'ordre	<u>42 844</u>
. Mouvements budgétaires	1 479 604
<u>- Budget Annexe du Camping</u>	
. Mouvements réels	311 200
. Mouvements d'ordre	<u>0</u>
. Mouvements budgétaires	311 200
<u>- Budget Annexe des Zones</u>	
. Mouvements réels	10 559 000
. Mouvements d'ordre	<u>0</u>
. Mouvements budgétaires	10 559 000
<b>TOTAL</b>	<b>164 514 287</b>

**TOTAL GENERAL 224 130 055**

DECIDE pour 2011 de reconduire les taux des 3 impôts locaux, soit :

- 18,09 % pour la Taxe d'Habitation
- 17,21 % pour la Taxe Foncière sur les propriétés bâties
- 70,35 % pour la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties  
représentant un produit global de 50.378.000 Euros.

DE FIXER la Taxe Communale d'Electricité au taux de 8 %.

Le Maire,  
  
 Dominique GRØS

**MOTION 2**

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2011 - DEPENSES**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

Vu les instructions comptables M14, M4 et M49,

Vu sa délibération du 29 Novembre 1996 décidant le vote par nature et les

durées d'amortissement,

Vu les délibérations des 26 Octobre 2001, 31 Mars 2005 et 30 Mars 2006

complétant les durées d'amortissement,

Vu la délibération du 30 Mars 2006 fixant le régime des provisions

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires du 28 Octobre 2010,

Vu le projet de budget présenté par Monsieur le Maire pour l'exercice 2011,

La Commission des Finances et des Affaires Economiques entendue,

DECIDE de voter le budget par chapitre conformément à l'article L.2312-2

du Code Général des Collectivités Territoriales,

ARRETE le montant du Budget Primitif 2011 en dépenses comme suit :

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

- Budget Principal

. Mouvements réels	58 078 032
. Mouvements d'ordre	482 282
. Mouvements budgétaires	<hr/> 58 560 314

- Budget Annexe des Eaux

. Mouvements réels	910 120
. Mouvements d'ordre	42 844
. Mouvements budgétaires	<hr/> 952 964

- Budget Annexe du Camping

. Mouvements réels	102 490
. Mouvements d'ordre	0
. Mouvements budgétaires	<hr/> 102 490



- <u>Budget Annexe des Zones</u>	
. Mouvements réels	0
. Mouvements d'ordre	0
. Mouvements budgétaires	0
<b>TOTAL</b>	<b>59 615 768</b>

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

- <u>Budget Principal</u>	
. Mouvements réels	138 656 432
. Mouvements d'ordre	13 508 051
. Mouvements budgétaires	152 164 483

- <u>Budget Annexe des Eaux</u>	
. Mouvements réels	526 640
. Mouvements d'ordre	952 964
. Mouvements budgétaires	1 479 604

- <u>Budget Annexe du Camping</u>	
. Mouvements réels	208 710
. Mouvements d'ordre	102 490
. Mouvements budgétaires	311 200

- <u>Budget Annexe des Zones</u>	
. Mouvements réels	10 559 000
. Mouvements d'ordre	0
. Mouvements budgétaires	10 559 000

**TOTAL 164 514 287**

**TOTAL GENERAL 224 130 055**

Le Maire,  
  
 Dominique GROS